

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 11 MAI 2023

DELIBERATION N°2023.00202

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT DANS LE CADRE DU FONDS VERT - ORGANISATION DU SALON DE L'ECOMOBILITE PAR SAINT-ETIENNE METROPOLE

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 04 mai 2023

Nombre de membres en exercice : 71
Nombre de présents : 47
Nombre de pouvoirs : 10
Nombre de voix : 57

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Rémy GUYOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCCQ, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Martial FAUCHET donne pouvoir à M. Michel GANDILHON,

RECU EN PREFECTURE

Le 24 mai 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230511-D2023002020

Date de mise en ligne : 24 mai 2023

M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Yves LECOCQ,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. François DRIOL,
M. Pascal GONON donne pouvoir à M. Philippe DENIS,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gilles PERACHE donne pouvoir à M. Denis LAURENT,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS

Membres titulaires absents excusés :

M. André CHARBONNIER, M. Jordan DA SILVA, M. Fabrice DUCRET,
M. Frédéric DURAND, M. Jérôme GABIAUD, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Marc JANDOT, M. Bernard LAGET, M. Patrick MICHAUD, M. Jean-Marc SARDAT,
Mme Nadia SEMACHE, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Gilles THIZY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 11 MAI 2023

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT DANS LE CADRE DU FONDS VERT - ORGANISATION DU SALON DE L'ECOMOBILITE PAR SAINT-ETIENNE METROPOLE

Saint-Etienne Métropole est engagée dans une ambitieuse démarche de transition énergétique et écologique. A ce titre, un plan en faveur de la qualité de l'air a été adopté.

Une mesure phare de ce plan en faveur de la qualité de l'air réside dans l'instauration d'une Zones à Faibles Emissions mobilité (ZFE-m). Afin d'en faciliter l'acceptation sociale, Saint-Etienne Métropole a fait le choix de ne pas appliquer les restrictions de circulations aux véhicules légers : seuls les poids lourds et les véhicules utilitaires légers devront respecter les restrictions établies, selon un calendrier réaliste.

Lors de la période de concertation préalable à l'instauration de la ZFE-m de Saint-Etienne Métropole, les différentes organisations professionnelles du territoire participantes ont loué le caractère réaliste du calendrier proposé. Elles ont toutefois suggéré à Saint-Etienne Métropole de mettre en œuvre une animation permettant à tous les professionnels du territoire de s'emparer de la question de la transition énergétique de leur flotte de véhicule.

En réponse, Saint-Etienne Métropole propose l'organisation d'un salon de l'écomobilité du 25 au 27 mai prochain, au Parc des Expositions de Saint-Etienne qui s'adressera aux professionnels concernés par la ZFE-m mais aussi les particuliers qui souhaitent changer leurs pratiques de déplacements ou leur motorisation vers des systèmes moins émetteurs de gaz à effet de serre.

Ces 3 journées permettront, aux professionnels, mais également au grand-public, potentiellement concerné par les ZFE-m des autres Métropoles d'Auvergne-Rhône-Alpes (Lyon, Grenoble) :

- de découvrir et de tester toutes les solutions de mobilité alternatives aux véhicules thermiques conventionnels : véhicules électriques, GNV/BioGNV, Hydrogène, mais aussi vélo-cargo à assistance électriques et nouveaux engins de déplacements personnels motorisés,
- de bénéficier de conseils et d'un accompagnement dans leurs réflexions sur leurs besoins de mobilité et outils à disposition : étude d'optimisation de flotte, autopartage, covoiturage, transports en commun, présentation des aides financières existantes et des possibilités de financement,
- de participer à des animations diverses et variées : conférences, ateliers, fresque de la mobilité, simulateur d'écoconduite, expositions, bourse aux vélos, etc.

Près de 80 exposants ont émis le souhait de participer à ce salon, qui aura pour objectif de rayonner bien au-delà du territoire de la Métropole.

L'événement est le fruit d'un travail collaboratif entre de nombreux représentants des filières et organisations professionnelles : l'AVERE Aura, Enedis, GRDF, Himpulsion, Mobilians, la FNTR/FNTV de la Loire, la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, la CMA Auvergne Rhône-Alpes, la CAPEB, la FBTP, le cluster CARA, l'ALEC42 et Cyclable Saint-Etienne sont partenaires du salon. Il est également soutenu par l'ADEME dans le cadre du Fonds Air.

La présente délibération sollicite l'autorisation du Bureau Métropolitain pour candidater auprès du Fonds Vert gouvernemental, pour un financement à hauteur de 70 000 €.

En effet, l'organisation de cet événement implique un budget prévisionnel d'environ 200 000 € TTC, dont :

- 120 000 € pour les prestations du Parc des Expositions (fluides, sécurité, nettoyage, signalétique, location de matériel (tables, chaises, podiums), numérique (wifi, captation, sonorisation), traiteur, accueil, cloisons), etc,
- 60 000 € de dépenses de communication (stand SEM présentant la ZFE, le Plan Vélo, les divers projets de mobilité du territoire), partenariats presse et achats d'espaces publicitaires,
- 20 000 € d'animations (« escape game », animation piste d'essai vélo, simulateur d'éco-conduite, animateurs des conférences et tables rondes, défraiement des intervenants).

Les recettes attendues sont constituées :

- Du Fonds Vert (70 000 € demandés),
- Des recettes de commercialisation des espaces sur le salon auprès des professionnels des différentes filières concernées (60 000 €),
- De l'ADEME dans le cadre de l'animation du Plan Qualité de l'Air (20 000 €),
- D'Enedis dans le cadre de la convention cadre de partenariat (20 000 €).

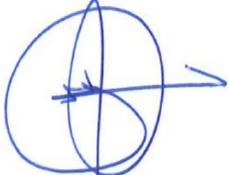
Soit un total de 170 000 €, pour un coût net pour Saint-Etienne Métropole, hors ingénierie, d'environ 30 000 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve l'organisation de cette manifestation ;**
- **sollicite les subventions notamment auprès de l'Etat dans le cadre du Fonds vert ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à procéder aux démarches nécessaires pour ce faire ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 011 du budget DDUR de l'exercice 2023 ;**
- **les recettes correspondantes seront perçues au chapitre 74 du budget DDUR de l'exercice 2023.**

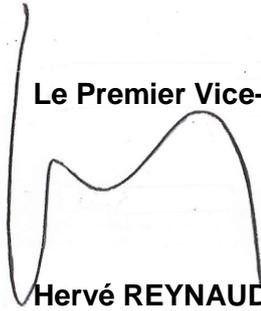
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD